

L'ONU

Document 2 – Donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?



<https://dqxy.link/ONU-role>

- ¹ Transnational : qui dépasse le cadre national, qui concerne plusieurs nations.
- ² Deux Africains ont occupé successivement le poste de secrétaire général de l'ONU : Boutros BOUTROS-GHALI (Egypte) entre 1992-1996 et Kofi ANNAN (Ghana) entre 1997–2006. L'actuel secrétaire est Antonio GUTERRES (Portugal) depuis 2017.
- ³ Multilatéralisme : organisation des relations entre plusieurs Etats.

L'assemblée générale des Nations unies (...) a été l'occasion pour les délégations des Etats africains de réclamer davantage de place pour le continent au sein des instances de l'organisation internationale. L'Afrique, qui comprend aujourd'hui 1,4 milliard d'habitants, en comptera en 2050 plus de 2 milliards. Or elle ne dispose pas de siège permanent au Conseil de sécurité. (...) La configuration actuelle du Conseil de sécurité date de 1945 : les cinq Etats considérés comme les vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) y disposent d'un siège permanent et du droit de veto. Un privilège qui apparaît de plus en plus anachronique et injustifié. D'autant plus que le veto ou la menace de veto ont, en bien des cas, paralysé l'ONU. Brandis par la Russie ou la Chine, ils ont récemment empêché l'ONU d'intervenir dans un but pacificateur en Syrie ou en Ukraine.

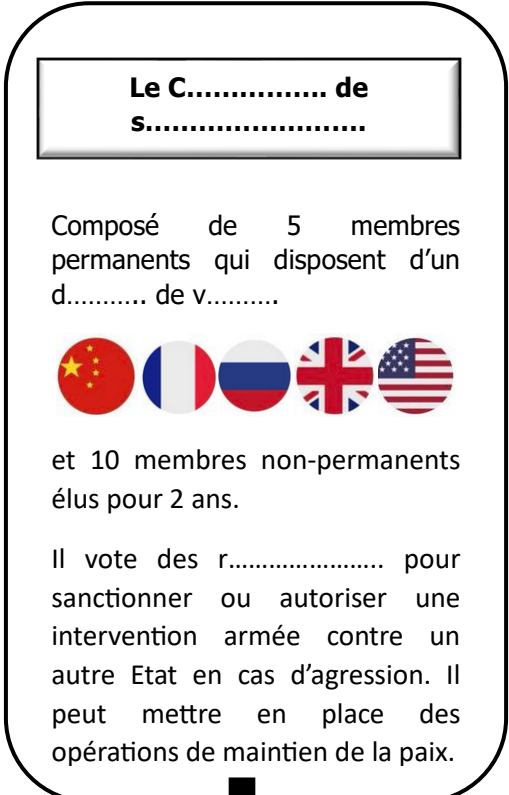
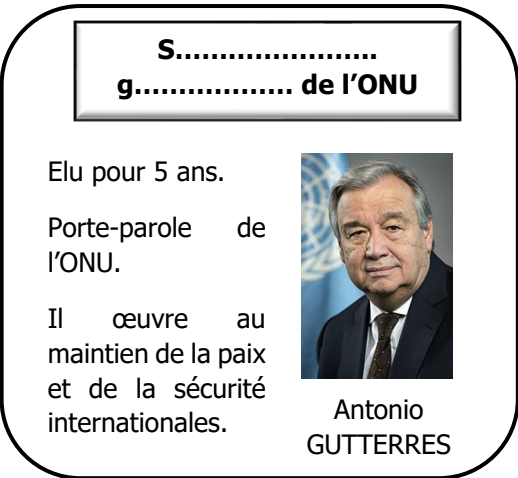
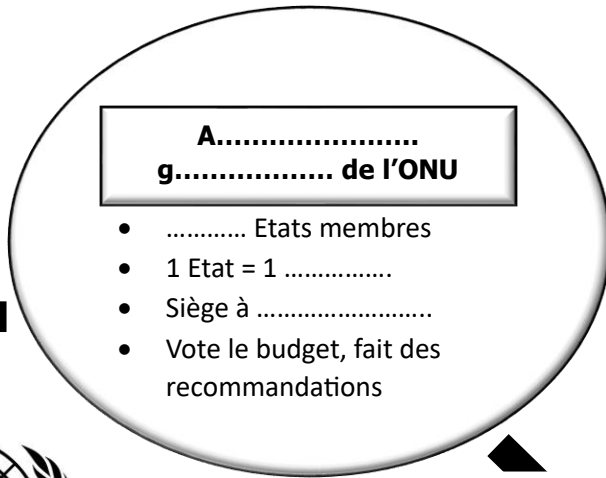
Il est donc urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'organisation. Cela pourrait passer par l'attribution d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité à un Etat africain, par exemple le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec 190 millions d'habitants, ou encore l'Afrique du Sud, sa principale économie. On peut également envisager un élargissement du nombre de membres du Conseil de sécurité. Actuellement, il compte quinze Etats membres : cinq permanents et dix non-permanents, qui tournent par roulement. Trois sièges sont réservés à l'Afrique parmi les non-permanents. (...) Une telle réforme est d'autant plus indispensable que l'Afrique est au centre des actions des Nations unies : en effet, parmi les seize opérations de maintien de la paix de l'ONU en cours dans le monde, neuf ont lieu sur le sol africain, avec plus de 80 000 casques bleus déployés au total.

(...) Le continent est au cœur de tous les enjeux actuels, notamment les problématiques liées au changement climatique (...). Avec la mondialisation, les grands problèmes mondiaux, comme le terrorisme, les mafias, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ou encore l'accueil des flux croissants de réfugiés, transcendent les frontières étatiques. Ce sont des problèmes transnationaux¹, des « *problèmes sans passeport* », comme les appelait Kofi Annan². Concevoir ces défis dans un cadre international, comme le fait l'ONU avec ses 194 Etats membres, est l'échelle la plus adaptée, et l'Afrique a un grand rôle à jouer dans cette action. Il faut donc (...) repenser le multilatéralisme³, refonder la gouvernance mondiale sur une base plus démocratique (...). Plusieurs pays, comme le Japon, soutiennent cette demande de l'Afrique de jouer un rôle accru à l'ONU. La France a elle aussi une position progressiste, réclamant depuis plusieurs années que l'usage du veto soit suspendu lorsqu'on traite, à l'ONU, de situations où des crimes de masse sont en cours. Paris n'a d'ailleurs pas utilisé son droit de veto depuis 1989. L'Afrique mériterait donc d'être davantage représentée au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'accueillir sur son sol davantage d'agences, de programmes et de conférences ou grands sommets de l'ONU (...).

Chloé Maurel, « *Il est urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU* », Le Monde, 03 octobre 2022.



La **Charte des Nations unies (26 juin 1945)** est le traité qui définit les buts et les principes de l'O..... des N..... U.....

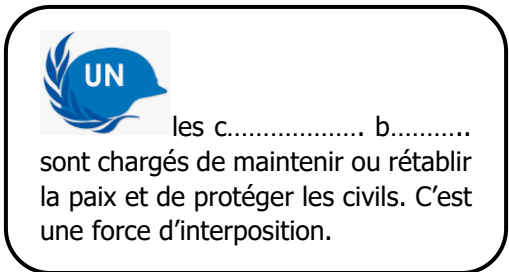
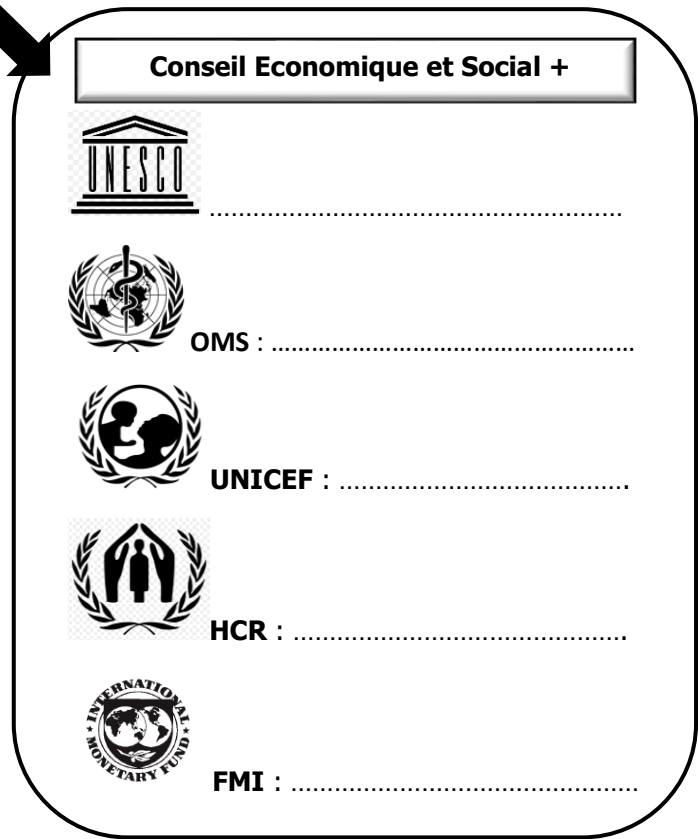
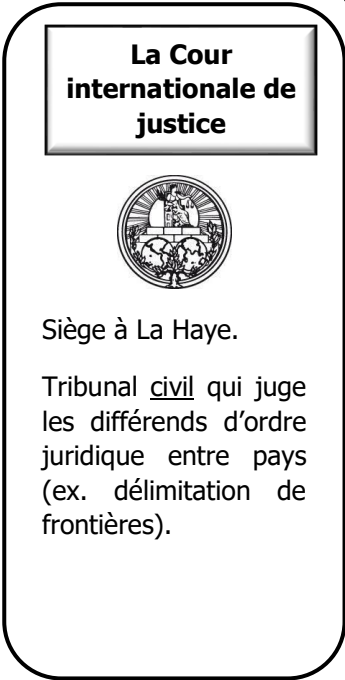


FAIRE LA PAIX



AIDER AU DEVELOPPEMENT

FAIRE LA JUSTICE



QUESTIONS

DOCUMENT 1

1 – Relevez le rôle de l'ONU tel que défini par la Charte des Nations Unies.

2 – De quelles natures peuvent être les résolutions du Conseil de sécurité ?

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès :
- Echec :

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance de l'ONU dans l'adoption de certaines résolutions ?

SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

5 – A l'aide de la vidéo, complétez le schéma à l'aide des informations dont vous disposez.

QUESTIONS

DOCUMENT 2

6 – Relevez 3 arguments évoqués par l'auteur pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU.

7 – Quelles sont les critiques faites sur la composition du Conseil de sécurité ?

8 – Quelles solutions pourraient être envisagées pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU et avec quels arguments ?

L'ONU

Document 2 – Donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?



<https://dqxy.link/ONU-role>

- ¹ Transnational : qui dépasse le cadre national, qui concerne plusieurs nations.
- ² Deux Africains ont occupé successivement le poste de secrétaire général de l'ONU : Boutros BOUTROS-GHALI (Egypte) entre 1992-1996 et Kofi ANNAN (Ghana) entre 1997–2006. L'actuel secrétaire est Antonio GUTERRES (Portugal) depuis 2017.
- ³ Multilatéralisme : organisation des relations entre plusieurs Etats.

L'assemblée générale des Nations unies (...) a été l'occasion pour les délégations des Etats africains de réclamer davantage de place pour le continent au sein des instances de l'organisation internationale. L'Afrique, qui comprend aujourd'hui 1,4 milliard d'habitants, en comptera en 2050 plus de 2 milliards. Or elle ne dispose pas de siège permanent au Conseil de sécurité. (...) La configuration actuelle du Conseil de sécurité date de 1945 : les cinq Etats considérés comme les vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) y disposent d'un siège permanent et du droit de veto. Un privilège qui apparaît de plus en plus anachronique et injustifié. D'autant plus que le veto ou la menace de veto ont, en bien des cas, paralysé l'ONU. Brandis par la Russie ou la Chine, ils ont récemment empêché l'ONU d'intervenir dans un but pacificateur en Syrie ou en Ukraine.

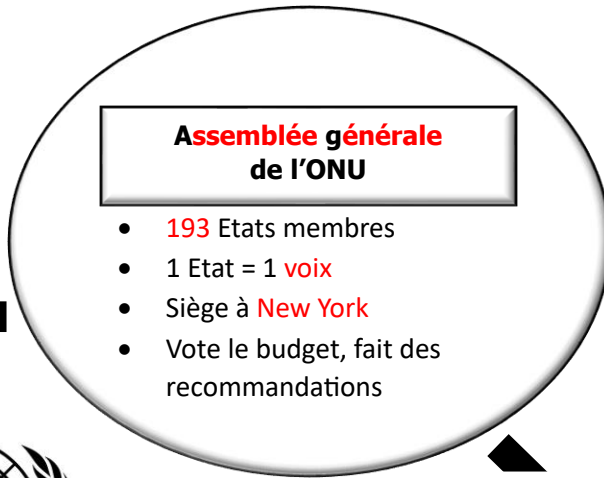
Il est donc urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'organisation. Cela pourrait passer par l'attribution d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité à un Etat africain, par exemple le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec 190 millions d'habitants, ou encore l'Afrique du Sud, sa principale économie. On peut également envisager un élargissement du nombre de membres du Conseil de sécurité. Actuellement, il compte quinze Etats membres : cinq permanents et dix non-permanents, qui tournent par roulement. Trois sièges sont réservés à l'Afrique parmi les non-permanents. (...) Une telle réforme est d'autant plus indispensable que l'Afrique est au centre des actions des Nations unies : en effet, parmi les seize opérations de maintien de la paix de l'ONU en cours dans le monde, neuf ont lieu sur le sol africain, avec plus de 80 000 casques bleus déployés au total.

(...) Le continent est au cœur de tous les enjeux actuels, notamment les problématiques liées au changement climatique (...). Avec la mondialisation, les grands problèmes mondiaux, comme le terrorisme, les mafias, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ou encore l'accueil des flux croissants de réfugiés, transcendent les frontières étatiques. Ce sont des problèmes transnationaux¹, des « *problèmes sans passeport* », comme les appelait Kofi Annan². Concevoir ces défis dans un cadre international, comme le fait l'ONU avec ses 194 Etats membres, est l'échelle la plus adaptée, et l'Afrique a un grand rôle à jouer dans cette action. Il faut donc (...) repenser le multilatéralisme³, refonder la gouvernance mondiale sur une base plus démocratique (...). Plusieurs pays, comme le Japon, soutiennent cette demande de l'Afrique de jouer un rôle accru à l'ONU. La France a elle aussi une position progressiste, réclamant depuis plusieurs années que l'usage du veto soit suspendu lorsqu'on traite, à l'ONU, de situations où des crimes de masse sont en cours. Paris n'a d'ailleurs pas utilisé son droit de veto depuis 1989. L'Afrique mériterait donc d'être davantage représentée au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'accueillir sur son sol davantage d'agences, de programmes et de conférences ou grands sommets de l'ONU (...).

Chloé Maurel, « *Il est urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU* », Le Monde, 03 octobre 2022.



La **Charte des Nations unies** (26 juin 1945) est le traité qui définit les buts et les principes de l'**Organisation des Nations unies**.



Assemblée générale de l'ONU

- 193 Etats membres
- 1 Etat = 1 voix
- Siège à **New York**
- Vote le budget, fait des recommandations

FAIRE LA PAIX

élit

AIDER AU DEVELOPPEMENT

FAIRE LA JUSTICE



Le Conseil de sécurité

Composé de 5 membres permanents qui disposent d'un **droit de vote**.



et 10 membres non-permanents élus pour 2 ans.

Il vote des **résolutions** pour sanctionner ou autoriser une intervention armée contre un autre Etat en cas d'agression. Il peut mettre en place des opérations de maintien de la paix.



les **casques bleus** sont chargés de maintenir ou rétablir la paix et de protéger les civils. C'est une force d'interposition.

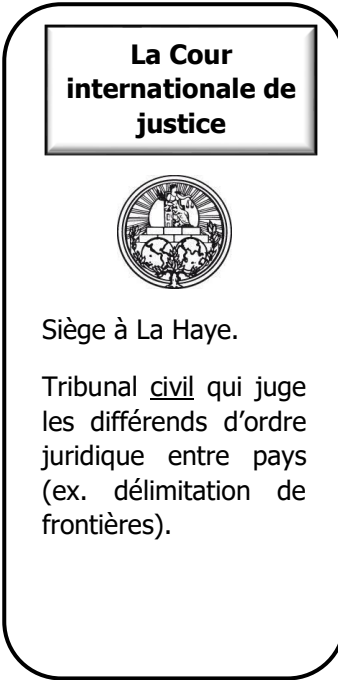


Secrétaire général de l'ONU

Elu pour 5 ans.
Porte-parole de l'ONU.
Il œuvre au maintien de la paix et de la sécurité internationales.



Antonio GUTTERRES



La Cour internationale de justice



Siège à La Haye.

Tribunal civil qui juge les différends d'ordre juridique entre pays (ex. délimitation de frontières).

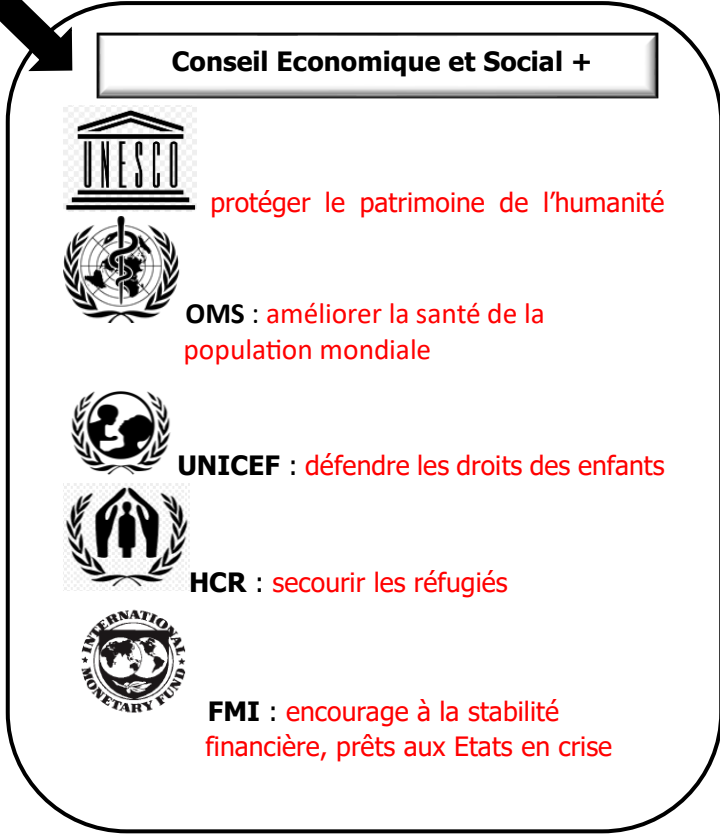


La Cour pénale internationale



Siège à La Haye.

Tribunal pénal qui poursuit en justice des individus pour punir les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide.



Conseil Economique et Social +



protéger le patrimoine de l'humanité



OMS : améliorer la santé de la population mondiale



UNICEF : défendre les droits des enfants



HCR : secourir les réfugiés



FMI : encourage à la stabilité financière, prêts aux Etats en crise

QUESTIONS

DOCUMENT 1

1 – Relevez le rôle de l'ONU tel que défini par la Charte des Nations Unies.

- Protection des droits de l'Homme
- Aide humanitaire
- Développement durable
- Garantie du droit international

2 – De quelles natures peuvent être les résolutions du Conseil de sécurité ?

- Des condamnations de pays sans sanction (ex. en 2017 contre les tirs nucléaires de la Corée du Nord)
- Des sanctions : économiques et commerciales, des embargos sur les armes...
- Des opérations de maintien de la paix avec les casques bleus (ex. au Darfour)

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès : indépendance de la Namibie (1990) ; arrêt d'une guerre civile (ex. Mozambique)
- Echec : génocide au Rwanda (1994)

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance de l'ONU dans l'adoption de certaines résolutions ?

- Une résolution doit être adoptée par 9 membres sur 15 du Conseil de sécurité et ne pas être bloquée par le veto d'un des 5 membres permanents.

SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

5 – A l'aide de la vidéo, complétez le schéma à l'aide des informations dont vous disposez.

QUESTIONS

DOCUMENT 2

6 – Relevez 3 arguments évoqués par l'auteur pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU.

- Un continent peuplé, en pleine croissance démographique
- Un continent au centre de l'action de l'ONU (9 opérations de maintien de la paix sur 16 ont lieu en Afrique)
- Un continent au cœur des enjeux actuels (changement climatique, problèmes liés à la mondialisation)

7 – Quelles sont les critiques faites sur la composition du Conseil de sécurité ?

- Un système anachronique datant de 1945 (les pays vainqueurs de la 2^e Guerre mondiale ont un privilège) = membres permanents et droit de veto
- Le droit de veto est utilisé par certains pays pour empêcher le vote d'une résolution (ex. Russie contre une intervention pacificatrice de l'ONU en Ukraine).

8 – Quelles solutions pourraient être envisagées pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU et avec quels arguments ?

- Lui attribuer 1 siège de membre permanent au Conseil de sécurité (ex. Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique ou Afrique du Sud, 1^{ère} économie en Afrique)
- Permettre à l'Afrique d'accueillir plusieurs agences de l'ONU et grands sommets internationaux

L'ONU

Document 2 – Donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU

Document 1 – L'ONU, un système à revoir ?



<https://dqxy.link/ONU-2023>

- ¹ Transnational : qui dépasse le cadre national, qui concerne plusieurs nations.
- ² Deux Africains ont occupé successivement le poste de secrétaire général de l'ONU : Boutros BOUTROS-GHALI (Egypte) entre 1992-1996 et Kofi ANNAN (Ghana) entre 1997–2006. L'actuel secrétaire est Antonio GUTERRES (Portugal) depuis 2017.
- ³ Multilatéralisme : organisation des relations entre plusieurs Etats.

L'assemblée générale des Nations unies (...) a été l'occasion pour les délégations des Etats africains de réclamer davantage de place pour le continent au sein des instances de l'organisation internationale. L'Afrique, qui comprend aujourd'hui 1,4 milliard d'habitants, en comptera en 2050 plus de 2 milliards. Or elle ne dispose pas de siège permanent au Conseil de sécurité. (...) La configuration actuelle du Conseil de sécurité date de 1945 : les cinq Etats considérés comme les vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) y disposent d'un siège permanent et du droit de veto. Un privilège qui apparaît de plus en plus anachronique et injustifié. D'autant plus que le veto ou la menace de veto ont, en bien des cas, paralysé l'ONU. Brandis par la Russie ou la Chine, ils ont récemment empêché l'ONU d'intervenir dans un but pacificateur en Syrie ou en Ukraine.

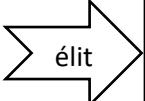
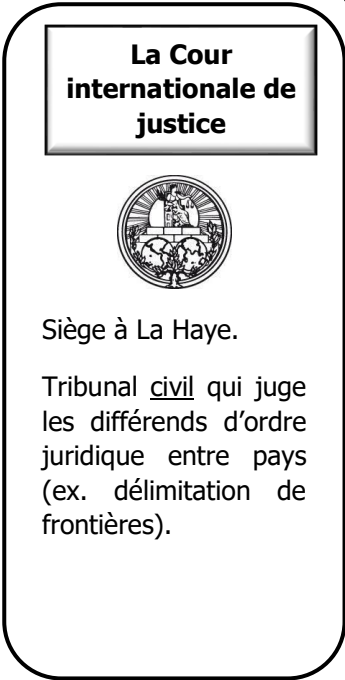
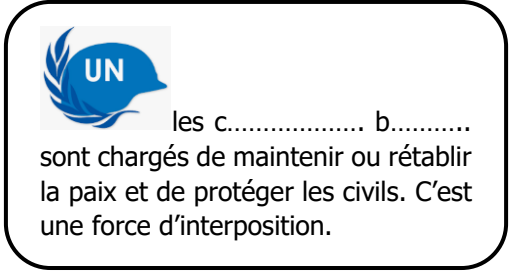
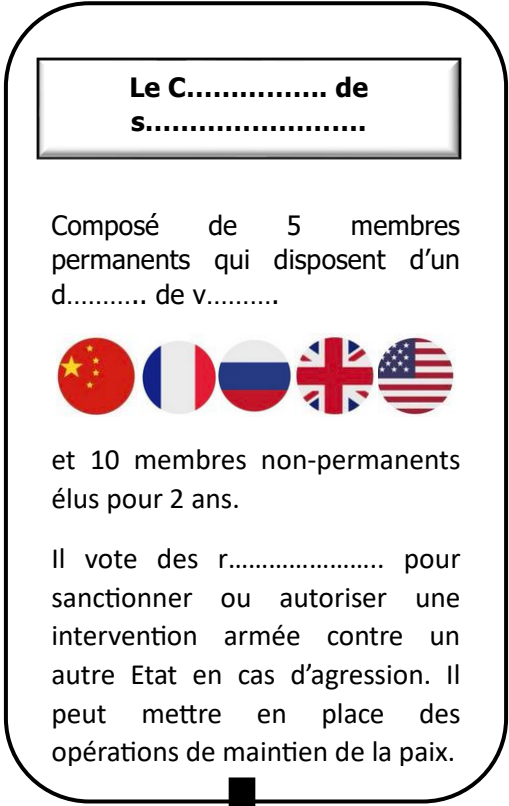
Il est donc urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'organisation. Cela pourrait passer par l'attribution d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité à un Etat africain, par exemple le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec 190 millions d'habitants, ou encore l'Afrique du Sud, sa principale économie. On peut également envisager un élargissement du nombre de membres du Conseil de sécurité. Actuellement, il compte quinze Etats membres : cinq permanents et dix non-permanents, qui tournent par roulement. Trois sièges sont réservés à l'Afrique parmi les non-permanents. (...) Une telle réforme est d'autant plus indispensable que l'Afrique est au centre des actions des Nations unies : en effet, parmi les seize opérations de maintien de la paix de l'ONU en cours dans le monde, neuf ont lieu sur le sol africain, avec plus de 80 000 casques bleus déployés au total.

(...) Le continent est au cœur de tous les enjeux actuels, notamment les problématiques liées au changement climatique (...). Avec la mondialisation, les grands problèmes mondiaux, comme le terrorisme, les mafias, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ou encore l'accueil des flux croissants de réfugiés, transcendent les frontières étatiques. Ce sont des problèmes transnationaux¹, des « *problèmes sans passeport* », comme les appelait Kofi Annan². Concevoir ces défis dans un cadre international, comme le fait l'ONU avec ses 194 Etats membres, est l'échelle la plus adaptée, et l'Afrique a un grand rôle à jouer dans cette action. Il faut donc (...) repenser le multilatéralisme³, refonder la gouvernance mondiale sur une base plus démocratique (...). Plusieurs pays, comme le Japon, soutiennent cette demande de l'Afrique de jouer un rôle accru à l'ONU. La France a elle aussi une position progressiste, réclamant depuis plusieurs années que l'usage du veto soit suspendu lorsqu'on traite, à l'ONU, de situations où des crimes de masse sont en cours. Paris n'a d'ailleurs pas utilisé son droit de veto depuis 1989. L'Afrique mériterait donc d'être davantage représentée au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'accueillir sur son sol davantage d'agences, de programmes et de conférences ou grands sommets de l'ONU (...).

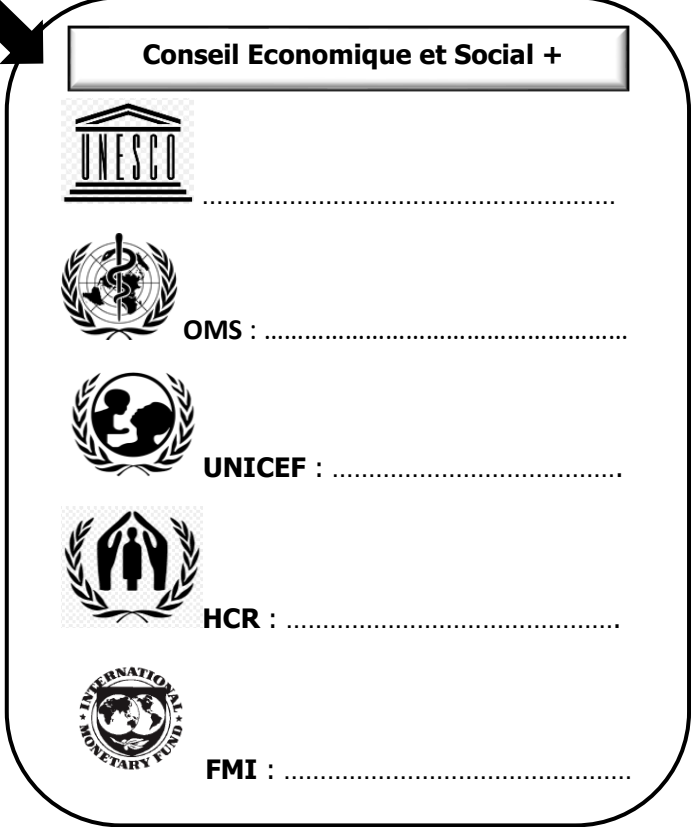
Chloé Maurel, « *Il est urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU* », Le Monde, 03 octobre 2022.



La **Charte des Nations unies (26 juin 1945)** est le traité qui définit les buts et les principes de l'O..... des N..... U.....



AIDER AU DEVELOPPEMENT



FAIRE LA PAIX

FAIRE LA JUSTICE

SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A l'aide de la vidéo, complétez au fur et à mesure le schéma et répondez aux questions.

DOCUMENT 1

1 – Où et quand l'ONU a-t-elle été créée ? A quel organisme, créé en 1919, a-t-elle succédé ?

2 – Relevez deux événements historiques (ou périodes) durant lesquels le nombre de membres de l'ONU a augmenté de manière significative.

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès :
- Echec :

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance et le blocage de l'ONU dans la résolution de certains problèmes mondiaux ? (relevez 3 exemples)

DOCUMENT 2

6 – Relevez 3 arguments évoqués par l'auteur pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU.

DOCUMENTS 1 et 2

7 – Pourquoi la composition du Conseil de sécurité est-elle critiquée ?

8 – Quelles solutions pourraient être envisagées pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU et avec quels arguments ?

L'ONU

Document 2 – Donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU

Document 1 – L'ONU, un système à revoir ?



<https://dqxy.link/ONU-2023>

- ¹ Transnational : qui dépasse le cadre national, qui concerne plusieurs nations.
- ² Deux Africains ont occupé successivement le poste de secrétaire général de l'ONU : Boutros BOUTROS-GHALI (Egypte) entre 1992-1996 et Kofi ANNAN (Ghana) entre 1997–2006. L'actuel secrétaire est Antonio GUTERRES (Portugal) depuis 2017.
- ³ Multilatéralisme : organisation des relations entre plusieurs Etats.

L'assemblée générale des Nations unies (...) a été l'occasion pour les délégations des Etats africains de réclamer davantage de place pour le continent au sein des instances de l'organisation internationale. L'Afrique, qui comprend aujourd'hui 1,4 milliard d'habitants, en comptera en 2050 plus de 2 milliards. Or elle ne dispose pas de siège permanent au Conseil de sécurité. (...) La configuration actuelle du Conseil de sécurité date de 1945 : les cinq Etats considérés comme les vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) y disposent d'un siège permanent et du droit de veto. Un privilège qui apparaît de plus en plus anachronique et injustifié. D'autant plus que le veto ou la menace de veto ont, en bien des cas, paralysé l'ONU. Brandis par la Russie ou la Chine, ils ont récemment empêché l'ONU d'intervenir dans un but pacificateur en Syrie ou en Ukraine.

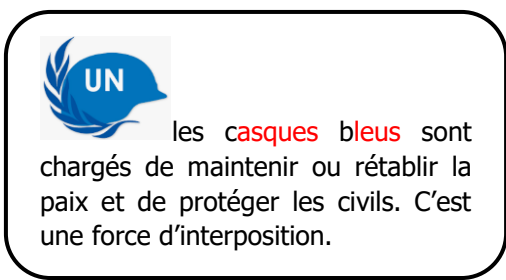
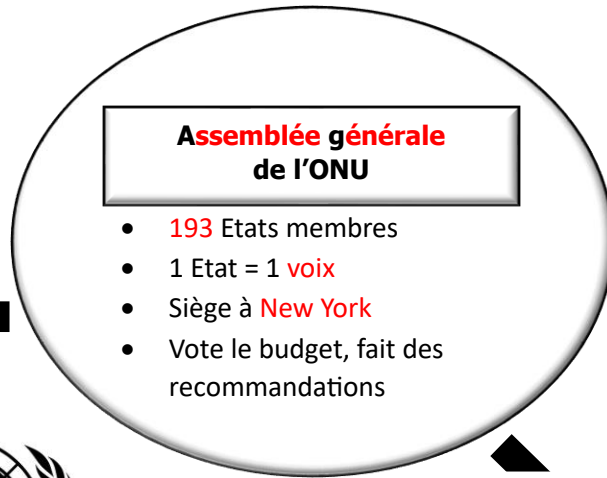
Il est donc urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'organisation. Cela pourrait passer par l'attribution d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité à un Etat africain, par exemple le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec 190 millions d'habitants, ou encore l'Afrique du Sud, sa principale économie. On peut également envisager un élargissement du nombre de membres du Conseil de sécurité. Actuellement, il compte quinze Etats membres : cinq permanents et dix non-permanents, qui tournent par roulement. Trois sièges sont réservés à l'Afrique parmi les non-permanents. (...) Une telle réforme est d'autant plus indispensable que l'Afrique est au centre des actions des Nations unies : en effet, parmi les seize opérations de maintien de la paix de l'ONU en cours dans le monde, neuf ont lieu sur le sol africain, avec plus de 80 000 casques bleus déployés au total.

(...) Le continent est au cœur de tous les enjeux actuels, notamment les problématiques liées au changement climatique (...). Avec la mondialisation, les grands problèmes mondiaux, comme le terrorisme, les mafias, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ou encore l'accueil des flux croissants de réfugiés, transcendent les frontières étatiques. Ce sont des problèmes transnationaux¹, des « *problèmes sans passeport* », comme les appelait Kofi Annan². Concevoir ces défis dans un cadre international, comme le fait l'ONU avec ses 194 Etats membres, est l'échelle la plus adaptée, et l'Afrique a un grand rôle à jouer dans cette action. Il faut donc (...) repenser le multilatéralisme³, refonder la gouvernance mondiale sur une base plus démocratique (...). Plusieurs pays, comme le Japon, soutiennent cette demande de l'Afrique de jouer un rôle accru à l'ONU. La France a elle aussi une position progressiste, réclamant depuis plusieurs années que l'usage du veto soit suspendu lorsqu'on traite, à l'ONU, de situations où des crimes de masse sont en cours. Paris n'a d'ailleurs pas utilisé son droit de veto depuis 1989. L'Afrique mériterait donc d'être davantage représentée au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'accueillir sur son sol davantage d'agences, de programmes et de conférences ou grands sommets de l'ONU (...).

Chloé Maurel, « *Il est urgent de donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU* », Le Monde, 03 octobre 2022.



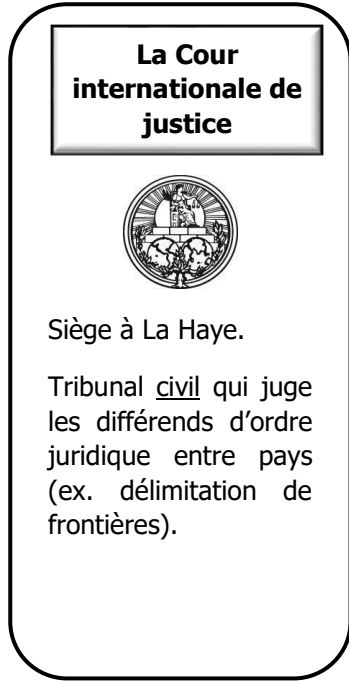
La **Charte des Nations unies** (26 juin 1945) est le traité qui définit les buts et les principes de l'**Organisation des Nations unies**.



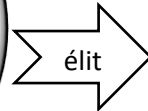
FAIRE LA PAIX



FAIRE LA JUSTICE



AIDER AU DEVELOPPEMENT



SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A l'aide de la vidéo, complétez au fur et à mesure le schéma et répondez aux questions.

DOCUMENT 1

1 – Où et quand l'ONU a-t-elle été créée ? A quel organisme, créé en 1919, a-t-elle succédé ?

- L'ONU est né le 26 juin 1945 à San Francisco et a succédé à la SDN (Société des nations) créée en 1919 par le traité de Versailles.

2 – Relevez deux événements historiques (ou périodes) durant lesquels le nombre de membres de l'ONU a augmenté de manière significative.

- Comptant 51 Etats en 1945, l'ONU en compte 193 en 2023.
- 2 périodes : la décolonisation (années 1950-1960 surtout) + la fin du bloc de l'Est (1989)

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès : indépendance de la Namibie (1990) ; arrêt d'une guerre civile (ex. Mozambique)
- Echec : génocide au Rwanda (1994), Somalie (1994)

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance et le blocage de l'ONU dans la résolution de certains problèmes mondiaux ? (relevez 3 exemples)

- L'utilisation du droit de veto par les membres permanents du Conseil de sécurité pour défendre leurs intérêts (ex. veto de la Russie sur la question de la guerre en Syrie)
- L'intervention de puissances militaires sans autorisation de l'ONU (ex. USA en Irak)
- L'influence de la Chine pour diffuser sa vision des relations internationales (en dirigeant des organismes de l'ONU)

DOCUMENT 2

6 – Relevez 3 arguments évoqués par l'auteur pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU.

- Un continent peuplé, en pleine croissance démographique
- Un continent au centre de l'action de l'ONU (9 opérations de maintien de la paix sur 16 ont lieu en Afrique)
- Un continent au cœur des enjeux actuels (changement climatique, problèmes liés à la mondialisation)

DOCUMENTS 1 et 2

7 – Pourquoi la composition du Conseil de sécurité est-elle critiquée ?

- Un système anachronique datant de 1945 (les pays vainqueurs de la 2^e Guerre mondiale ont un privilège) = membres permanents et droit de veto
- Le droit de veto est utilisé par certains pays pour empêcher le vote d'une résolution (ex. Russie contre une intervention pacificatrice de l'ONU en Ukraine).
- L'Afrique et l'Amérique latine n'ont aucun siège permanent, de même que certaines puissances (Inde, Afrique du Sud).

8 – Quelles solutions pourraient être envisagées pour donner plus de place à l'Afrique au sein de l'ONU et avec quels arguments ?

- Lui attribuer 1 siège de membre permanent au Conseil de sécurité (ex. Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique ou Afrique du Sud, 1^{ère} économie en Afrique)
- Permettre à l'Afrique d'accueillir plusieurs agences de l'ONU et grands sommets internationaux

L'ONU

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?



<https://dqxy.link/ONU-role>

- 1 Minusma : Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali.
- 2 Junte : groupe de militaires ayant pris le pouvoir par un coup d'état.
- 3 Bailleurs de fonds : les Etats membres finançant le budget de l'ONU.
- 4 Multilatéralisme : coopération des Etats pour établir des règles communes.

Document 2 – Les Casques bleus n'ont plus la cote en Afrique

Les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations unies en Afrique sont-elles à bout de souffle ? Alors qu'au Mali, la Minusma¹ s'est vu sèchement indiquer la sortie par la junte² le 16 juin, une réflexion est en cours, à New York, sur les évolutions à apporter à un modèle régulièrement contesté dans les pays où les casques bleus sont déployés. (...) La moitié des douze OMP en cours se déroulent en Afrique : en Centrafrique, au Mali, en République démocratique du Congo (RDC), au Sahara occidental, au Soudan du Sud et à Abyei, une zone contrôlée par le Soudan mais réclamée par le Soudan du Sud. Ces missions mobilisent plus de 72 000 casques bleus sur les 86 000 personnels militaires, policiers et civils déployés sous le drapeau de l'ONU à travers le monde. Nées dans un contexte de guerre froide, elles ne sont plus adaptées à l'évolution des crises sur le continent, marqué par la prolifération des cellules djihadistes et des groupes politico-militaires (...). Désormais, les gouvernants africains semblent privilégier l'intervention de paramilitaires privés, avec lesquels ils définissent le mandat – comme le russe Wagner, qui intervient ou est intervenu en Centrafrique, au Mali, en Libye, au Soudan ou au Mozambique –, ou des forces d'un Etat en vertu d'un accord bilatéral.

Confronté à ces nouvelles concurrences et à la lassitude des bailleurs de fonds³, Antonio Guterres a ainsi estimé (...) qu'il était temps de « *repenser notre approche de la paix et de la sécurité* » et de mettre en place une « *nouvelle génération d'opérations d'imposition de la paix et de lutte contre le terrorisme menées par des organisations régionales* », en particulier en Afrique. (...) La fin d'un cycle, où les OMP dites « intégrées » englobaient les dimensions sécuritaire, humanitaire et politique, est entamée. Du Mali à la RDC, en passant par la Centrafrique et le Soudan du Sud, les missions ont échoué à assurer ce qui est pourtant au cœur de leur mandat : la protection des civils (...) comme le massacre d'Ogossagou, village du centre du Mali où au moins 160 personnes ont été tuées, en mars 2019, sans que les casques bleus n'interviennent à temps. (...) « *Les missions intégrées sont à bout de souffle, trop déconnectées des contextes locaux, trop centralisées à New York. Les lourdes présences militaires ne peuvent plus fonctionner sur un continent où le rôle de l'Occident est de plus en plus mis en cause et où les pays n'acceptent plus les solutions imposées par le Nord* », note Aurélien Llorca, chercheur (...) à l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Genève.

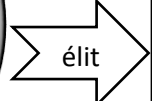
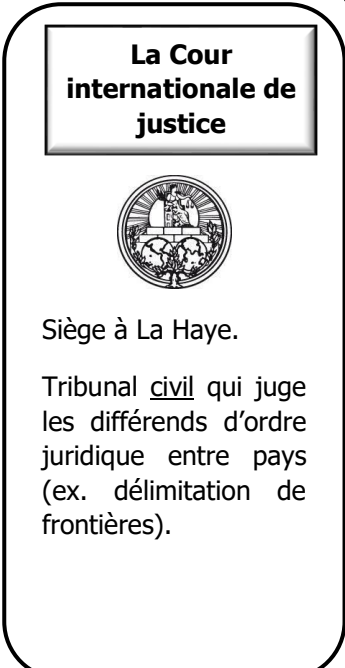
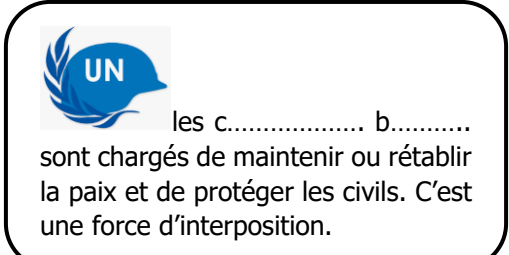
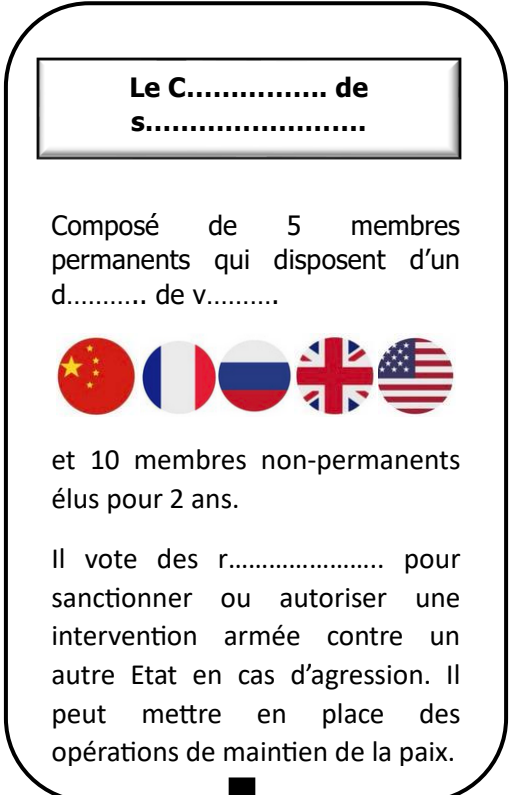
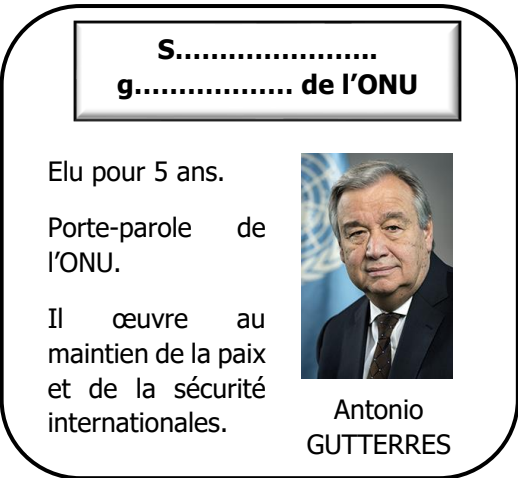
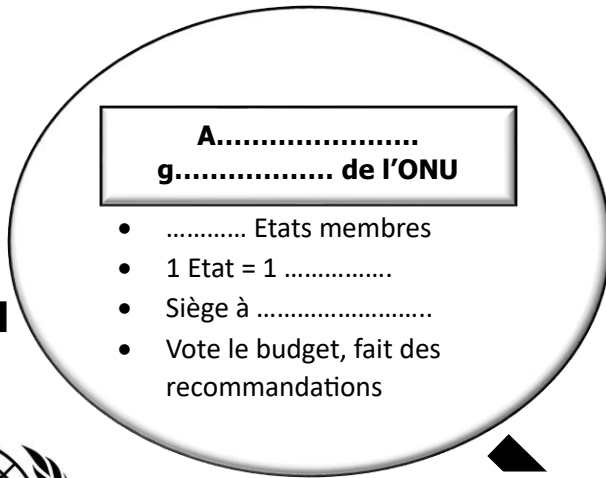
Pour mieux répondre aux attentes des pays du Sud, Antonio Guterres plaide pour des missions africaines « *robustes pour imposer efficacement la paix* », mandatées et financées par l'ONU.

Comme l'explique l'enseignant-chercheur Arthur Bouteillis, conseiller à l'International Peace Institute : « *Les évolutions géopolitiques récentes et la guerre en Ukraine font que les membres du Conseil de sécurité de l'ONU courtisent et cherchent à mieux répondre aux préoccupations des pays du Sud global, et notamment des Etats africains. Ils cherchent des modèles alternatifs de sécurité. La Russie n'a pas de raison de s'y opposer.* »

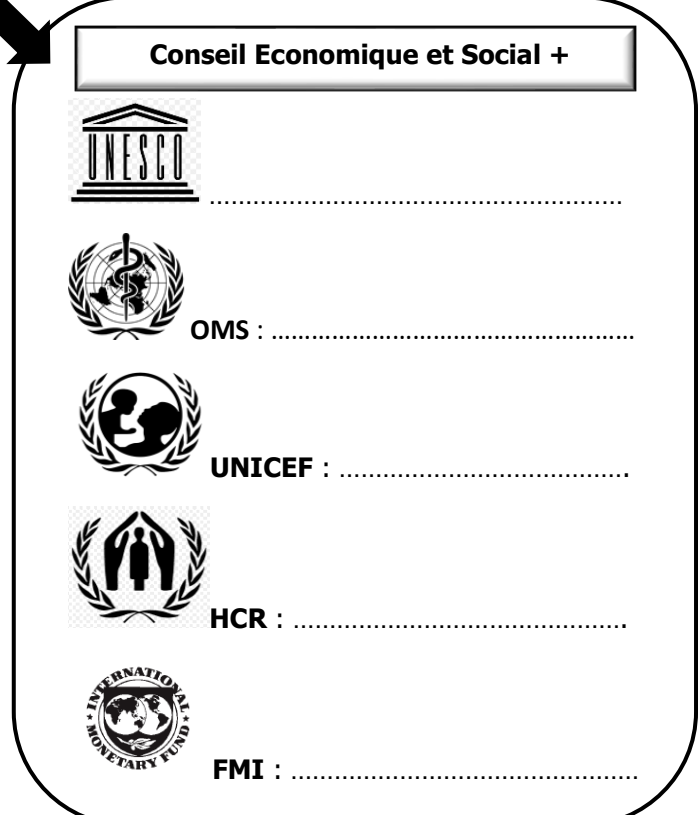
Symbole de l'affaiblissement du multilatéralisme⁴, la France (...) a été la première avocate de l'intervention des soldats rwandais au Mozambique en juillet 2021. Pour lutter contre les djihadistes qui menaçaient notamment les projets gaziers de Total dans la province septentrionale du Cabo Delgado, l'UE a adopté en 2022 une mesure d'assistance de 20 millions d'euros afin de soutenir le déploiement de ces militaires qui, jusque-là, servaient le plus souvent sous la bannière de l'ONU.



La **Charte des Nations unies (26 juin 1945)** est le traité qui définit les buts et les principes de l'O..... des N..... U.....



AIDER AU DEVELOPPEMENT



FAIRE LA PAIX

FAIRE LA JUSTICE

QUESTIONS

DOCUMENT 1

1 – Relevez le rôle de l'ONU tel que défini par la Charte des Nations Unies.

2 – De quelles natures peuvent être les résolutions du Conseil de sécurité ?

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès :
- Echec :

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance de l'ONU dans l'adoption de certaines résolutions ?

SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

5 – A l'aide de la vidéo, complétez le schéma à l'aide des informations dont vous disposez.

QUESTIONS

DOCUMENT 2

6 – Pourquoi les opérations de maintien de la paix en Afrique sont-elles à « bout de souffle » ? Relevez 3 arguments critiquant la présence et le rôle des Casques bleus en Afrique.

7 – Comment certains pays assurent-ils désormais leur sécurité face aux menaces ?

8 – Quelles solutions sont préconisées pour répondre aux besoins des pays africains ?

L'ONU

Document 1 – L'ONU, quel est son rôle ?



<https://dqxy.link/ONU-role>

- 1 Minusma : Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali.
- 2 Junte : groupe de militaires ayant pris le pouvoir par un coup d'état.
- 3 Bailleurs de fonds : les Etats membres finançant le budget de l'ONU.
- 4 Multilatéralisme : coopération des Etats pour établir des règles communes.

Document 2 – Les Casques bleus n'ont plus la cote en Afrique

Les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations unies en Afrique sont-elles à bout de souffle ? Alors qu'au Mali, la Minusma¹ s'est vu sèchement indiquer la sortie par la junte² le 16 juin, une réflexion est en cours, à New York, sur les évolutions à apporter à un modèle régulièrement contesté dans les pays où les casques bleus sont déployés. (...) La moitié des douze OMP en cours se déroulent en Afrique : en Centrafrique, au Mali, en République démocratique du Congo (RDC), au Sahara occidental, au Soudan du Sud et à Abyei, une zone contrôlée par le Soudan mais réclamée par le Soudan du Sud. Ces missions mobilisent plus de 72 000 casques bleus sur les 86 000 personnels militaires, policiers et civils déployés sous le drapeau de l'ONU à travers le monde. Nées dans un contexte de guerre froide, elles ne sont plus adaptées à l'évolution des crises sur le continent, marqué par la prolifération des cellules djihadistes et des groupes politico-militaires (...). Désormais, les gouvernants africains semblent privilégier l'intervention de paramilitaires privés, avec lesquels ils définissent le mandat – comme le russe Wagner, qui intervient ou est intervenu en Centrafrique, au Mali, en Libye, au Soudan ou au Mozambique –, ou des forces d'un Etat en vertu d'un accord bilatéral.

Confronté à ces nouvelles concurrences et à la lassitude des bailleurs de fonds³, Antonio Guterres a ainsi estimé (...) qu'il était temps de « *repenser notre approche de la paix et de la sécurité* » et de mettre en place une « *nouvelle génération d'opérations d'imposition de la paix et de lutte contre le terrorisme menées par des organisations régionales* », en particulier en Afrique. (...) La fin d'un cycle, où les OMP dites « intégrées » englobaient les dimensions sécuritaire, humanitaire et politique, est entamée. Du Mali à la RDC, en passant par la Centrafrique et le Soudan du Sud, les missions ont échoué à assurer ce qui est pourtant au cœur de leur mandat : la protection des civils (...) comme le massacre d'Ogossagou, village du centre du Mali où au moins 160 personnes ont été tuées, en mars 2019, sans que les casques bleus n'interviennent à temps. (...) « *Les missions intégrées sont à bout de souffle, trop déconnectées des contextes locaux, trop centralisées à New York. Les lourdes présences militaires ne peuvent plus fonctionner sur un continent où le rôle de l'Occident est de plus en plus mis en cause et où les pays n'acceptent plus les solutions imposées par le Nord* », note Aurélien Llorca, chercheur (...) à l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Genève.

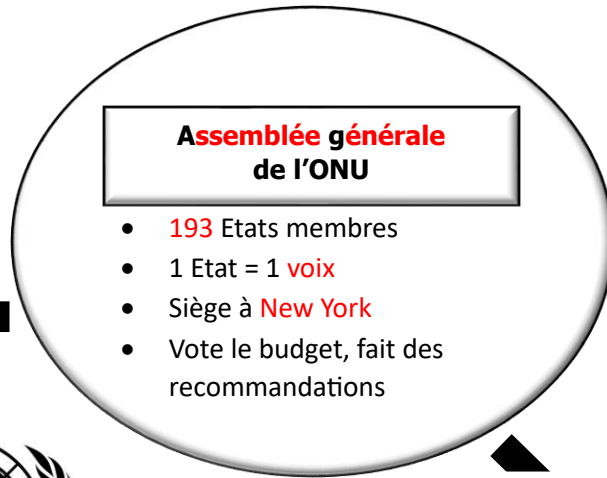
Pour mieux répondre aux attentes des pays du Sud, Antonio Guterres plaide pour des missions africaines « *robustes pour imposer efficacement la paix* », mandatées et financées par l'ONU.

Comme l'explique l'enseignant-chercheur Arthur Bouteillis, conseiller à l'International Peace Institute : « *Les évolutions géopolitiques récentes et la guerre en Ukraine font que les membres du Conseil de sécurité de l'ONU courtisent et cherchent à mieux répondre aux préoccupations des pays du Sud global, et notamment des Etats africains. Ils cherchent des modèles alternatifs de sécurité. La Russie n'a pas de raison de s'y opposer.* »

Symbole de l'affaiblissement du multilatéralisme⁴, la France (...) a été la première avocate de l'intervention des soldats rwandais au Mozambique en juillet 2021. Pour lutter contre les djihadistes qui menaçaient notamment les projets gaziers de Total dans la province septentrionale du Cabo Delgado, l'UE a adopté en 2022 une mesure d'assistance de 20 millions d'euros afin de soutenir le déploiement de ces militaires qui, jusque-là, servaient le plus souvent sous la bannière de l'ONU.

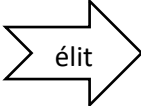


La **Charte des Nations unies** (26 juin 1945) est le traité qui définit les buts et les principes de l'**Organisation des Nations unies**.




Assemblée générale de l'ONU

- 193 Etats membres
- 1 Etat = 1 voix
- Siège à **New York**
- Vote le budget, fait des recommandations



Secrétaire général de l'ONU

Elu pour 5 ans.
Porte-parole de l'ONU.
Il œuvre au maintien de la paix et de la sécurité internationales.



Antonio GUTTERRES

Le Conseil de sécurité

Composé de 5 membres permanents qui disposent d'un **droit de vote**.



et 10 membres non-permanents élus pour 2 ans.

Il vote des **résolutions** pour sanctionner ou autoriser une intervention armée contre un autre Etat en cas d'agression. Il peut mettre en place des opérations de maintien de la paix.


FAIRE LA PAIX



FAIRE LA JUSTICE

AIDER AU DEVELOPPEMENT

La Cour internationale de justice



Siège à La Haye.

Tribunal civil qui juge les différends d'ordre juridique entre pays (ex. délimitation de frontières).


La Cour pénale internationale




Siège à La Haye.

Tribunal pénal qui poursuit en justice des individus pour punir les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide.


Conseil Economique et Social +




protéger le patrimoine de l'humanité




OMS : améliorer la santé de la population mondiale




UNICEF : défendre les droits des enfants



HCR : secourir les réfugiés



FMI : encourage à la stabilité financière, prêts aux Etats en crise



les **casques bleus** sont chargés de maintenir ou rétablir la paix et de protéger les civils. C'est une force d'interposition.

QUESTIONS

DOCUMENT 1

1 – Relevez le rôle de l'ONU tel que défini par la Charte des Nations Unies.

- Protection des droits de l'Homme
- Aide humanitaire
- Développement durable
- Garantie du droit international

2 – De quelles natures peuvent être les résolutions du Conseil de sécurité ?

- Des condamnations de pays sans sanction (ex. en 2017 contre les tirs nucléaires de la Corée du Nord)
- Des sanctions : économiques et commerciales, des embargos sur les armes...
- Des opérations de maintien de la paix avec les casques bleus (ex. au Darfour)

3 – Relevez un succès et un échec de l'ONU en Afrique.

- Succès : indépendance de la Namibie (1990) ; arrêt d'une guerre civile (ex. Mozambique)
- Echec : génocide au Rwanda (1994)

4 – A quoi peut-on attribuer l'impuissance de l'ONU dans l'adoption de certaines résolutions ?

- Une résolution doit être adoptée par 9 membres sur 15 du Conseil de sécurité et ne pas être bloquée par le veto d'un des 5 membres permanents.

SCHEMA : L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

5 – A l'aide de la vidéo, complétez le schéma à l'aide des informations dont vous disposez.

QUESTIONS

DOCUMENT 2

6 – Pourquoi les opérations de maintien de la paix en Afrique sont-elles à « bout de souffle » ? Relevez 3 arguments critiquant la présence et le rôle des Casques bleus en Afrique.

- elles coûtent cher (lassitude des bailleurs de fonds)
- elles sont déconnectées des contextes locaux (plus adaptées à l'évolution des crises sur le continent, marqué par la prolifération des cellules djihadistes et des groupes politico-militaires)
- elles ne parviennent pas à assurer la protection des civils
- les pays africains n'acceptent plus les solutions imposées par le Nord (notamment membres du Conseil de sécurité)

7 – Comment certains pays assurent-ils désormais leur sécurité face aux menaces ?

- l'intervention de groupes paramilitaires privés (ex. Wagner)
- ou signer un accord avec un Etat

8 – Quelles solutions sont préconisées pour répondre aux besoins des pays africains ?

- soutenir le déploiement de forces africaines dans les zones conflictuelles (ex. soldats rwandais au Mozambique)
- avec une assistance financière du Nord (ex. UE)